



Pour une Agriculture et une Alimentation
saines, sûres, durables et pour tous
www.oasis-reunion.bio

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Le 03/09/2019

Lettre recommandée (LRAR) à Monsieur le Ministre de l'Agriculture

copie à : Madame la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire
Madame la Ministre de la Santé
Madame la Ministre des Outre-Mer

Monsieur le Ministre,

Nous allons organiser une conférence de presse importante dans la deuxième quinzaine de septembre, pour annoncer la première réalisation concrète du « Glyphotest Réunion » avec les élus de la Mairie de Saint-Denis, et pour présenter **la Phase 2 des objectifs d' « Oasis Réunion »** dont vous pouvez lire le **Manifeste**, porté par plus de 25 000 signataires, sur <https://oasis-reunion.bio/>

Nous y aborderons de façon tout à fait spécifique et concrète la question du **développement de la Bio sur l'île de la Réunion** qui, avec **seulement 2,2% de la SAU en bio certifiée**, se trouve très en retard par rapport à la métropole qui dépasse les 7,5%. (Ce retard est encore plus accentué dans la restauration collective dont la part de bio est de l'ordre de 0,9% avec, de surcroît, une faible partie seulement produite sur l'île).

Nous portons à votre connaissance la lettre que M. Gérard Michaut alors président de l'Agence Bio nous avait adressée le 28/11/2018, en soutien à l'objectif cohérent du « **zéro phyto 100% bio et local** » que nous poursuivons.
(en pièce jointe)

Nous souhaiterions avoir connaissance - dès que possible - des mesures prises par votre Ministère, dont plus spécialement par le **Grand Conseil d'Orientation de l'Agriculture biologique**, pour résorber ce retard important.

Visez-vous le **15% de bio locale** pour 2022 ? Ainsi que les **20% de bio en restauration collective** également pour 2022 ? Ce qui suppose une très forte progression des cultures bio dans toutes les filières sur l'île, dont celle de l'élevage à partir d'espèces animales locales.

En particulier, avez-vous prévu des propositions concrètes de transformation, diversification, valorisation de **la filière « canne »** actuellement gravement déficitaire, autre que l'occupation des terres par la « **canne-énergie** » ? Est-il raisonnable d'utiliser des terres agricoles pour d'autres productions que vivrières, et ce d'autant plus que ces terres seraient très précieuses, voire indispensables, pour pouvoir respecter l'objectif de ces 20% de bio en restauration collective ?

Pour mémoire, les derniers Ministres des outre-mer ont clairement précisé que le gouvernement visait le « **zéro phyto** » pour La Réunion, ce qui introduit implicitement la pratique de **l'Agriculture biologique en tant que vraie alternative aux pesticides**, aussi efficace que cohérente.

L'adoption de cette alternative a déjà été retenue dans notre pays par plus de 5.000 agriculteurs qui, en 2018, ont quitté l'agro-chimie pour une conversion à l'agro-biologie.

En effet, en France, aujourd'hui, 42 000 agriculteurs cultivent 2,2 millions d'hectares, dans toutes les filières, **sans aucun produit pesticide ni fertilisant chimique de synthèse**. De plus, comme vous le savez, ce mode agricole est très vertueux sur les plans de la protection de la santé et de l'environnement, comme de la bonne activité économique participative et de l'accroissement d'emplois non délocalisables et humainement enrichissants. Il est à noter que ces vertus se traduisent rapidement par une réduction importante voire une suppression des frais considérables liés à la dépollution.

Nous comptons sur les réponses précises que vous voudrez bien nous faire parvenir, afin de ne pas risquer de communiquer de fausses informations à la Presse et à tout le Mouvement associatif réunionnais, auxquels notre communiqué s'adressera.

Ceci est d'autant plus important que La Réunion est **le 2ème département français le plus consommateur de pesticides** qui détruisent une des plus belles biodiversités de la planète; ce qui justifie, entre autres, la prise en compte le plus rapidement possible, par les pouvoirs publics comme par les organisations professionnelles de l'agro-alimentaire, des objectifs agro-bio-socio-écologiques d' « **Oasis Réunion** ».

Les consom'acteurs **éco-responsables** (écologiquement et économiquement) que nous nous efforçons de devenir, sommes très vigilants pour ne pas risquer une nouvelle fois, comme ce fut le cas avec le Grenelle de l'Environnement, de passer presque complètement à côté des objectifs annoncés (les 20% annoncés ne sont devenus que 3% dans la période visée 2008-2018 !). De même, comme ce fut le cas avec le **Plan Écophyto** qui visait, entre 2008 et 2018, la réduction de 50% de l'utilisation des pesticides avec un résultat catastrophique puisque non seulement il n'y a pas eu réduction mais une augmentation de + 12,4 %.

Pour finir : pourriez-vous nous confirmer qu'après l'interdiction des pesticides dans le secteur public au 01/01/2017 puis dans le secteur privé au 01/01/2019, **il y aura bien, conformément aux engagements pris par le président de la République, l'interdiction dans le secteur agricole au 01/01/2021.**

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à notre très attentive considération.

Bernard Astruc & Simon Vienne
Coordination du Collectif « Oasis Réunion »
Contact direct (si besoin) 06 70 51 06 48
<https://oasis-reunion.bio/>
<https://www.facebook.com/oasis.reunion.bio/>



- Pour une Agriculture et une Alimentation respectueuses des traditions et terroirs, relocalisées, diversifiées, saines, sûres, durables, pour tous, et au juste prix
- Pour une société plus équilibrée, égalitaire, harmonieuse et solidaire, respectueuse du monde animal et du Vivant

Phase 1 - RÉALISÉE : 20 000 SIGNATAIRES
Phase 2 - OBJECTIF : 100 000 SIGNATAIRES
à lire et signer sur <https://oasis-reunion.bio>
à suivre et partager sur [@Oasis.Reunion.Bio](https://www.facebook.com/oasis.reunion.bio)
Contact : 0692 95 45 45 (matin) 0670 510 648 (ap-midi)

**AVEC OASIS RÉUNION LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT !
SOYONS 100 000 À L'EXIGER EN SIGNANT LE MANIFESTE**
<https://oasis-reunion.bio/>

Pièce jointe : Message de Gérard Michaut président de l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique « Agence Bio » (2018)

Sujet :la Réunion une île bio

Date :Wed, 28 Nov 2018 15:32:42 +0100 (CET)

De :Gerard MICHAUT <gerard.michaut@wanadoo.fr>

Répondre à :Gerard MICHAUT <gerard.michaut@wanadoo.fr>

Pour :OasisReunionBio@gmail.com

bonjour,

Hier, lors des assises de l'agence bio, un de vos soutiens m'a remis un dossier. Ce matin j'ai pris le temps de lire ce document qui est un plaidoyer pour une agriculture où l'homme et la nature doivent retrouver un sens et une symbiose.

Cet exposé trouve tout son sens dans les travaux de ces assises dont le thème central était "la bio dans les territoires".

Il ressort des échanges de la journée que les actions les plus efficaces sont toujours celles conduites par des personnes fortement investies sur leur territoire. La volonté de quelques uns peut instiller dans leur entourage des prises de conscience et des réactions porteuses d'espoir et de projets d'avenir.

Je ne peux que vous encourager dans une telle démarche, je suis aussi un paysan dans une région qui n'a rien à voir avec votre île que j'ai eu le plaisir de visiter il y a quelques années. Chez moi aussi les changements de pratiques sont difficiles à faire passer car elles remettent en question tant de principes si longtemps distillés.

Je suis aussi membre du bureau de notre coopérative agricole céréalière 100% bio qui, il y a 30 ans, faisait 5000 francs de chiffre d'affaire et qui maintenant fait 15 millions d'euros.

Je ne dis pas cela dans un but de vantardise mais pour préciser que, c'est en s'appuyant sur le ressenti de la société civile que nous devons avancer en informant et en prouvant qu'il y a mieux à faire que ce qui est fait à l'heure actuelle et que l'action commune est toujours valorisée.

Fort de vos 20000 soutiens, je vous encourage à définir des projets économiques territoriaux structurés qui auront une forte action sociale et écologique.

Je dois aussi préciser que dans le dernier Grand Conseil d'Orientation de l'agriculture biologique que j'ai signé avec le Ministre de l'agriculture en juin dernier, une intention particulière a été inscrite aux projets bio de développement concernant les départements et territoires d'outre-mer, ce qui n'avait jamais été inscrit au paravent.

L'agence bio est de surcroît doté de moyens augmentés pour son fond avenir bio qui octroie des subventions pour des projets bio de filières où les territoires s'impliquent.

Je vous invite à vous rapprocher des organisations professionnelles bio réunionnaises et aussi de l'agence bio pour solliciter leurs aides dans la constitution des dossiers de candidature.

Hier, lors des assises nous avons eu le plaisir d'écouter Madame la Maire de la Possession lors d'une projection video, car à cause des tensions sur l'île elle n'a pas pu venir en personne porter son témoignage et ses espoirs de développements territoriaux en bio. Témoignage très apprécié par les 300 participants.

J'espère que très prochainement nous aurons un dossier de candidature "fond avenir bio" réunionnais à étudier et à doter.

De tout cœur avec vous pour un "oasis réunion" bio

Gérard MICHAUT
Président de l'agence bio
<https://www.agencebio.org>